



DIRECTION des AFFAIRES GÉNÉRALES et JURIDIQUES
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
SERVICE des MARCHÉS PUBLICS
JFD/MCL

MAIRIE DE PÉRIGUEUX AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ :

Mairie de Périgueux – 23, rue Wilson - B.P. 20130 – 24005 PERIGUEUX CEDEX
☎ : 05 53 02 82 00 - 📠 : 05 53 07 09 52

Objet du marché et lieu d'exécution

Réalisation d'un système de vidéo protection sur la commune de Périgueux et maintenance du système- Phase III

Le marché est passé pour la durée de réalisation des travaux de prestations, à savoir 3 mois, délai auquel s'ajoute une durée de 2 ans pour la maintenance préventive et curative et une durée de 2 ans pour la commande de matériels et de prestations associés, à compter de la date de réception définitive des travaux d'installations et de la fin de période de garantie.

Date limite à laquelle le candidat s'engage à démarrer les travaux : **01 juin 2018.**

Référence nomenclature communautaire

Objet principal CPLV : **32323500**

Caractéristiques principales

Marché de fournitures. La présente consultation est en lot unique, composée d'une tranche ferme, d'une tranche à bons de commandes selon BPU et d'une tranche optionnelle.

Il comprendra :

Tranche ferme :

- ✓ Une commande pour la réalisation d'un système de vidéo protection et du réseau associé,
- ✓ Une commande complémentaire pour le matériel du C.S.V.P, serveur de stockage et logiciel de supervision « omnicast » de GENETEC,
- ✓ La maintenance du système pour une période de 1 (an) an.

Tranche à bons de commandes : prestations figurant dans le BPU, durée deux ans, sans minimum ni maximum

Tranche optionnelle :

- ✓ Module complémentaire de reconnaissance et d'affichage des plaques d'immatriculation (RAPI)
- ✓ Module complémentaire sur la gestion de cartes interactives (mise en place)
- ✓ Upgrade de la version standard « omnicast » vers la version pro (>50 caméras).
- ✓ Caméras spécifiques supplémentaires sur phase III pour la lecture de plaques (8).

Les variantes ne sont pas autorisées.

Mode de passation

Le présent marché sera dévolu sous forme d'appel d'offres ouvert, en application de l'article 34 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) et aux dispositions du Règlement de la Consultation.

Date prévisionnelle de début et durée des travaux

Le délai d'exécution des travaux et prestations d'installation est de trois mois maximum y compris la période de préparation du chantier.

Un délai de deux ans pour la maintenance et la commande complémentaire de matériels et prestations associées.

Ces délais partent à compter de la date fixée par ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

(documents constituant la candidature) :

- DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- DC 2 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- Etat du personnel et du matériel mis à disposition sur le chantier,
- Copie des attestations d'assurances obligatoires RC et décennale,
- Qualifications professionnelles éventuelles,
- Liste des sous traitants obligatoires et leurs références (le cas échéant).

Date limite de réception des offres

Les offres devront parvenir en Mairie avant le :

Judi 15 Mars 2018 avant 12 heures

L'enveloppe d'envoi devra mentionner :

Monsieur le Président de la Commission Municipale d'Appel d'offres

Mairie de Périgueux – 23, rue Wilson
B.P. 20130 - 24005 PERIGUEUX CEDEX

**« Appel d'offres pour la réalisation d'un système de vidéo protection sur la commune de Périgueux et maintenance du système- Phase III –
Ne pas ouvrir - Entreprise :»**

La transmission des offres par voie électronique sera autorisée sur le site www.marches-securises.fr.

Les candidatures seront entièrement rédigées en français.

Critères d'attribution des commandes

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 40 %
- Valeur technique de l'offre : 60 %.

RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION ET

Les candidats désireux de prendre part à l'appel d'offres pourront retirer le dossier fixant les conditions détaillées de la consultation sur le site www.marches-securises.fr

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement s'adresser à :

Monsieur Frédéric TROLONGE - Responsable du Service des Systèmes d'Information et Télécommunications

Mairie de Périgueux - 23, rue Wilson - B.P. 20130 - 24005 PERIGUEUX CEDEX

Tel : 05.53.02.82.48

Courriel : frederic.trolonge@perigueux.fr

La visite préalable des lieux est obligatoire. Pour y participer les candidats devront prendre rendez-vous avant le **Jeudi 1^{er} Mars 2018** au plus tard avec Monsieur Frédéric TROLONGE, Responsable du Service des Systèmes d'Information et Télécommunications.

Délai de validité des offres : 200 jours.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de BORDEAUX - 9, rue Tastet – CS21490 - 33063 BORDEAUX cedex.

Contentieux précontractuel concernant la régularité de la procédure de publicité et de mise en concurrence – avant conclusion du contrat: contentieux au fonds en annulation pour excès de pouvoir – deux mois à compter de la décision faisant grief (décision de rejet de la candidature ou de l'offre, désignation de l'attributaire du contrat...).

- Modalités de financement et de paiement du marché

La Ville de Périgueux financera l'opération objet du marché à partir de ses fonds propres.

L'unité monétaire sera l'euro.

Règlement par acomptes effectués sur présentation de décomptes mensuels.

- Délai global de paiement

30 jours par mandat administratif pour chaque facture.

Date d'envoi à la publication : Jeudi 18 janvier 2018